

Communiqué de presse Jeudi 9 octobre 025
Lancement national de la démarche « Baignade Citoyenne »

Faire de la baignade un enjeu des politiques publiques locales.

La Fédération Française de Natation (FFN), avec l'appui de l'association Empreintes Citoyennes, lance officiellement la démarche Baignade Citoyenne le 14 octobre à l'Hôtel de Ville de Chartres, dans le cadre du colloque national de La Piscine de Demain, partenaire officiel de l'initiative.

Cette démarche est née d'un double constat : trop d'enfants et d'adultes ne maîtrisent pas encore le savoir-nager, et l'eau, ressource vitale, demeure trop souvent absente des politiques publiques locales.

L'objectif est clair : inscrire durablement la baignade dans l'agenda des politiques publiques territoriales. Plus qu'un simple loisir, la baignade constitue un enjeu de sécurité, de santé, de citoyenneté et d'aménagement. Elle mérite aujourd'hui d'être reconnue comme une priorité pour les territoires.

Quatre piliers fondateurs

1. Garantir le savoir-nager pour tous : faire de l'apprentissage de la natation un droit universel et continu, dès le plus jeune âge.
2. Reconnaître l'eau comme un bien commun : préserver cette ressource vitale et garantir un accès équitable, y compris dans les zones rurales et périurbaines.
3. Faire de la baignade un vecteur de lien social : créer des espaces de convivialité, de mixité et de citoyenneté autour de la pratique de la baignade.
4. Intégrer la baignade dans l'aménagement des territoires : concevoir piscines, sites naturels et dispositifs innovants (bassins éphémères, baignades urbaines) comme de véritables infrastructures publiques.

La Fédération, interlocuteur privilégié des collectivités

À travers cette démarche, la Fédération Française de Natation affirme sa volonté de devenir un partenaire stratégique des collectivités territoriales, afin de les accompagner dans la conception, la gestion et la valorisation de leurs politiques aquatiques.

 Un manifeste pour peser dans le débat municipal

La démarche donnera lieu à la publication d'un manifeste national, véritable outil de plaidoyer, qui sera proposé aux candidats aux élections municipales et territoriales de 2026. Son ambition : installer la thématique de la baignade et ses sous-thèmes (savoir-nager, eau bien commun, lien social, aménagement durable) ; au cœur des programmes locaux et du débat public.

 Un lancement fort à Chartres

Ville pionnière en matière d'équipements aquatiques, Chartres accueillera ce lancement lors du colloque national de La Piscine de Demain, partenaire officiel de l'événement. L'événement réunira élus, institutions et figures du sport, dont le champion olympique Alain Bernard.

« La baignade doit devenir un pilier des politiques publiques locales. Avec ce manifeste, nous offrons aux élus un cadre clair et aux citoyens une ambition commune. » Fédération Française de Natation

 Événement de lancement

Colloque national de La Piscine de Demain
 Hôtel de Ville, Place des Halles, 28000 Chartres
 14 octobre 2025 à partir de 8h30

 Contacts presse

Fédération Française de Natation - Nicolas MENANTEAU (nicolas.menanteau@ffnatation.fr) / 06 81 05 51 07)
La Piscine de Demain - Anthony MARTINEZ (a.martinez@lapiscinededemain.com) / 07 77 93 08 85
Empreintes Citoyennes - Julien GOUPIL (julien.goupil@empreintes-citoyennes.fr) / 06 03 06 66 47

